



Communauté d'agglomération  
Ventoux - Comtat Venaissin

Le 19 février 2009  
Inauguration de l'UAMJ



## Aux Côtés de « la voix de l'enfant »

✓ La Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin s'est engagée depuis 2003 dans une politique de Prévention de la délinquance au titre de sa compétence obligatoire Politique de la ville.

La création d'un CISPD (Centre intercommunal de Sécurité & de Prévention de la Délinquance) constitue depuis, un organe d'information, d'échange et de concertation entre tous les acteurs du secteur. Parallèlement aux réflexions menées par ce Conseil, la CoVe a mis en place des dispositifs d'aide aux victimes sur son territoire. Les Permanences assurées par l'AMAV ( Association de Médiation & d'aide aux victimes ) en sont un exemple.

L'implication de la CoVe dans la concrétisation du projet d'ouverture d'une UAMJ sur son territoire en est une autre.

✓ En effet, le financement au plan de l'investissement a appelé un effort de l'ensemble des partenaires locaux dont la CoVe, qui a participé à hauteur de 15 000€ aux côtés du Conseil Général, du Conseil Régional, de l'association « la voix de l'enfant » et de la ville de Carpentras.

Le bâtiment étant construit, et les professionnels prêts à intervenir, le pôle d'accueil indispensable au fonctionnement de la structure ne trouvait pas de financement.

Les financeurs ont donc dû encore une fois intervenir afin de permettre l'ouverture de ce pôle tant attendu en Vaucluse.

Ainsi, la commission sécurité de la CoVe réunie le 19 juin 2008 a donné un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 5000 € pour le financement du poste d'accueil et le conseil communautaire a délibéré en ce sens dès le 7 juillet 2008, afin de permettre une ouverture du Pôle dans les plus brefs délais.

C'est donc avec une grande satisfaction que la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin participe à l'ouverture officielle de cette unité.